Enquête québécoise sur la santé et le bien-être des personnes proches aidantes 2024-2025

Méthodologie de l'enquête



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DU QUÉBEC

Québec

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique
du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2026
ISBN 978-2-555-05120-1 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2026

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle
est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Novembre 2026

Publication réalisée à l'Institut de la statistique du Québec par :	Oussama Dabdoubi
Sous la coordination de :	Marie-Eve Tremblay
Sous la direction de :	Éric Gagnon
Révision linguistique et édition :	Direction de la diffusion et des communications
Comité de lecture interne :	Marie-Eve Tremblay, Kate Dupont, Micha Simard, Hélène Camirand, Valérie Jomphe et Éric Gagnon
Enquête financée par :	Ministère de la Santé, de la Prévention et des Aînés
Enquête sous la responsabilité de :	Direction des enquêtes de santé Institut de la statistique du Québec
Photo en couverture :	Oksana Klymenko / Adobe Stock

Pour tout renseignement concernant le contenu de ce document, s'adresser à :

Direction de la méthodologie
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2410
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)
statistique.quebec.ca

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2026). *Enquête québécoise sur la santé et le bien-être des personnes proches aidantes 2024-2025. Méthodologie de l'enquête,* [En ligne], Québec, L'Institut, 24 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/santé-bien-être-personnes-proches-aidantes-2024-2025-methodologie.pdf].

Avertissement

Les proportions estimées contenues dans le présent rapport sont arrondies à une décimale dans les tableaux et figures et à l'unité dans le texte, à l'exception de celles inférieures à 5 %, qui sont présentées avec une décimale. Les proportions dont la décimale est ,5 sont arrondies à l'unité inférieure ou supérieure selon la seconde décimale. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions peut être légèrement supérieure ou inférieure à 100 %.

Table des matières

Introduction 5

1 Plan d'échantillonnage 6

1.1 Population visée 6

1.2 Base de sondage 6

1.3 Méthode de sélection de l'échantillon, taille et répartition de l'échantillon 7

2 Collecte de données 9

2.1 Prétest 9

2.2 Modes de collecte 9

2.3 Résultats de la collecte 10

3 Traitement des données 13

3.1 Validation 13

3.2 Pondération 13

3.3 Non-réponse totale 15

3.4 Non-réponse partielle 15

4 Analyses de données et précision des estimations 17

5 Présentation des résultats et recommandations pour l'analyse 19

6 Portée et limites de l'enquête 20

Annexe 21

Références bibliographiques 23

Introduction

Afin de faire une utilisation adéquate des données et des résultats issus de l'*Enquête québécoise sur la santé et le bien-être des personnes proches aidantes 2024-2025* (EQPPA 2024-2025), il importe de connaître la méthodologie d'enquête utilisée. En effet, le plan de sondage, les procédures de collecte et le traitement des données sont tous des éléments qui ont une incidence sur les résultats d'une enquête. La connaissance des aspects méthodologiques aide à interpréter adéquatement les résultats et à en apprécier la qualité, la portée et les limites.

L'EQPPA 2024-2025 est une enquête populationnelle conçue pour recueillir des données permettant de brosser le portrait de l'état de santé physique et mentale, du bien-être, ainsi que de l'environnement social des personnes proches aidantes (PPA).

Objectif de l'enquête

Le ministère de la Santé et des Services sociaux[1] a confié à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) le mandat de mener l'EQPPA, dont l'objectif principal est de fournir des données statistiques permettant de réaliser un portrait statistique sur la santé et le bien-être des PPA de 15 ans et plus. Plus spécifiquement, l'enquête vise à établir, à l'échelle provinciale et régionale, la prévalence de la proche aidance par groupe d'âge et par genre.

À l'échelle de la province, les données recueillies permettront de présenter certaines caractéristiques des PPA, des relations de soutien et des personnes aidées. L'enquête visait également à mesurer l'incidence de leur rôle de proche aidance sur leur santé et leur qualité de vie, et à recueillir des informations sur les difficultés vécues en raison du rôle de proche aidance ainsi que sur les services et les ressources qui leur sont destinées.

Structure du rapport méthodologique

Le présent rapport est structuré en six sections ; chacune portant sur un aspect clé de la méthodologie de l'enquête qui est abordé ci-dessous.

Section 1 – Plan d'échantillonnage. Elle décrit la stratégie d'échantillonnage adoptée, ce qui comprend la méthode de sélection des répondants et répondantes ainsi que la taille de l'échantillon.

Section 2 – Collecte des données. Elle présente les stratégies de collecte mises en œuvre, les outils utilisés, ainsi que les résultats obtenus en termes de taux de réponse et de couverture.

Section 3 – Traitement des données. Elle détaille le processus de validation des données, la méthode de pondération appliquée pour assurer la représentativité des résultats, ainsi que l'analyse de la non-réponse partielle.

Section 4 – Analyse des données, précision et tests statistiques. Elle fournit des recommandations pour l'analyse statistique et présente les méthodes d'estimation de la précision.

Section 5 – Présentation des résultats. Elle porte sur les normes de présentation des résultats.

Section 6 – Portée et limites de l'enquête. Elle offre un aperçu des forces et des limites de l'enquête, notamment en ce qui concerne la couverture, la non-réponse et les biais potentiels. Le présent document accompagne le rapport des résultats de l'enquête intitulé *Les personnes proches aidantes au Québec : les connaître pour mieux les soutenir. Résultats de de l'Enquête québécoise sur la santé et le bien-être des personnes proches aidantes 2024-2025*, disponible sur le site Web de l'ISQ.

1. Au moment de la diffusion du rapport, le ministère de la Santé et des Services sociaux a été renommé ministère de la Santé, de la Prévention et des Aînés (MSPA).

1 Plan d'échantillonnage

Cette section comprend une description de la population visée et de la base de sondage, ainsi que toutes les informations utiles sur la sélection de l'échantillon à partir de cette base.

1.1 Population visée

La population visée par l'EQPPA 2024-2025 correspond à l'ensemble des personnes de 15 ans ou plus vivant en ménage non institutionnel au Québec[2]. Les personnes vivant dans un ménage collectif institutionnel (hôpital, centre d'hébergement de soins de longue durée [CHSLD], établissement pénitentiaire, centre d'accueil public, centre de réadaptation, etc.) ainsi que celles résidant dans les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18) ne font pas partie de la population visée par l'enquête.

1.2 Base de sondage

La base de sondage utilisée pour sélectionner l'échantillon de l'enquête a été élaborée à partir des données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Ce fichier présente plusieurs avantages : il permet notamment l'exclusion de la majeure partie des personnes non visées par l'enquête tout en assurant une excellente couverture de la population cible. Il permet également la sélection d'individus en fonction de l'âge, du sexe[3] et du lieu de résidence. Finalement, il contient les variables nécessaires pour communiquer avec les personnes sélectionnées.

2. Cela comprend les personnes qui vivent dans un ménage privé et celles qui vivent dans certains logements collectifs non institutionnels, tels que les résidences pour personnes aînées et les couvents de religieux ou religieuses. Selon le Recensement de la population de Statistique Canada, un ménage collectif est constitué d'une personne ou d'un groupe de personnes occupant un logement collectif et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Dans l'EQPPA 2024-2025, la population visée comprend les personnes vivant en ménage collectif non institutionnel et exclut celles qui sont dans un ménage collectif institutionnel.
3. Pour les personnes transgenres ayant obtenu un changement de la mention du sexe figurant à leur acte de naissance auprès du Directeur de l'état civil, le sexe indiqué dans le FIPA est celui indiqué dans l'acte de naissance après le changement.

Les principaux inconvénients du FIPA découlent de la mise à jour déficiente des numéros de téléphone, qui sont dans certains cas inexacts et parfois même absents, ce qui complique du même coup la collecte de données. Cette situation est particulièrement fréquente chez les jeunes de 18 à 24 ans. L'utilisation d'autres sources administratives, notamment celle du ministère de l'Éducation du Québec, a permis de pallier cette lacune en conformité avec la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* (RLRQ, chapitre I-13.011).

Par ailleurs, la base de sondage présente une légère sous-couverture, puisque certaines personnes admissibles à l'enquête ne sont pas inscrites au régime québécois d'assurance maladie (p. ex. les personnes n'ayant pas renouvelé leur carte de la RAMQ) ou n'y sont pas admissibles (p. ex. certains groupes de résidentes et résidents non permanents) et ne figurent donc pas au FIPA. De même, la base de sondage pourrait compter quelques personnes inadmissibles à l'enquête, par exemple celles n'ayant pas encore informé la RAMQ d'un déménagement à l'extérieur du territoire visé par l'enquête. Il est toutefois difficile de quantifier de manière précise la couverture nette de la base de sondage, étant donné que la taille de la population visée ne peut pas être établie de façon exacte. En comparant les effectifs de la base de sondage aux plus récentes estimations de population produites par l'ISQ (qui englobent l'ensemble des personnes résidant au Québec), ajustées pour tenir compte de l'exclusion des personnes en institution, on peut établir que la couverture de la population visée par le FIPA est d'au moins 94 %.

1.3 Méthode de sélection de l'échantillon, taille et répartition de l'échantillon

L'un des principaux objectifs de l'EQPPA 2024-2025 est de fournir des estimations fiables des prévalences de la proche aidance à l'échelle des régions sociosanitaires (RSS) selon le genre et le groupe d'âge (15-44 ans, 45-64 ans et 65 ans et plus).

Le plan de sondage de cette enquête a été conçu pour estimer avec une bonne précision relative (c'est-à-dire un coefficient de variation [CV[4]] d'au plus 15 %), soit une proportion de :

- 18 % ou plus dans chacune des RSS pour les personnes de 15 à 44 ans selon le genre ;
- 37 % ou plus dans chacune des RSS pour les personnes de 45 à 64 ans selon le genre ;
- 26 % ou plus dans chacune des RSS pour les personnes de 65 ans et plus selon le genre ;
- 8 % ou plus pour l'ensemble des PPA selon le genre et le groupe d'âge (15-44 ans, 45-64 ans et 65 ans et plus) à l'échelle du Québec.

Pour que les objectifs mentionnés précédemment soient atteints, le nombre de personnes répondantes requis a été fixé à 896 pour chacune des régions. Pour la région de Montréal et la région de la Montérégie, le nombre de personnes répondantes visé a plutôt été de 2 692 et 1 794, respectivement. Cette augmentation du nombre de personnes répondantes permet non seulement d'accroître la précision des estimations pour ces deux régions, mais aussi d'accroître la précision des estimations à l'échelle provincial[5] en réduisant l'effet de plan, lequel découle de la répartition non proportionnelle de l'échantillon entre les régions. Des hypothèses quant aux taux d'admissibilité et de réponse ont

4. Des renseignements sur le calcul du coefficient de variation sont fournis à la section 4.1.
5. L'effet de plan est une mesure relative de la précision des estimations produites avec le plan de sondage choisi, comparativement à la précision qu'on aurait pu obtenir avec un plan aléatoire simple contenant le même nombre d'unités.

par la suite été posées. Ces hypothèses ont ensuite permis de déterminer la taille d'échantillon pour chacune des strates de l'enquête, définies à la fin de la présente section.

Plus précisément, nous avons présumé que nous aurions :

- un taux de réponse minimal de 48 % à l'échelle provinciale, modulé selon le sexe, le groupe d'âge et la région. À l'échelle régionale, nous avons retenu un taux de réponse global de 48 %, se déclinant comme suit : 43 % chez les 15-44 ans, 50 % chez les 45-64 ans et 58 % chez les 65 ans et plus. Ces taux sont présumés identiques chez les hommes et chez les femmes. Il importe toutefois de préciser que ces hypothèses de taux de réponse ont été établies de manière prudente. Étant donné que la sous population des PPA était cruciale dans cette enquête, nous souhaitions nous assurer d'en obtenir un nombre suffisant parmi les personnes répondantes. Nous avons donc retenu des hypothèses conservatrices pour déterminer les nombres minimaux de répondantes et répondants requis. Dans les faits, les taux de réponse visés étaient plus élevés, soit d'environ 53 % à l'échelle globale, afin de limiter les risques de biais liés à la non-réponse ;
- une proportion de PPA de 24 %, tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle provinciale, variant selon le groupe d'âge : 18 % chez les 15-44 ans, 37 % chez les 45-64 ans et 26 % chez les 65 ans et plus ;
- un taux d'admissibilité à l'enquête de 99 %.

Finalement, un échantillon de 36 000 personnes a été sélectionné dans la base de sondage.

Le nombre minimal de personnes répondantes attendu est de 17 030, et elles sont réparties comme suit : 8 512 personnes de 15 à 44 ans, 3 196 personnes de 45 à 64 ans et 5 322 personnes de 65 ans et plus. Parmi celles-ci, on estime avoir 4 062 PPA, réparties comme suit : 1 526 PPA de 15 à 44 ans, 1 160 PPA de 45 à 64 ans et 1 376 PPA de 65 ans et plus. Le tableau A1 de l'annexe présente la taille de l'échantillon, le nombre de personnes répondantes visé ainsi que les nombres de PPA visés par région et par catégorie d'âge pour l'EQPPA 2024.

Étant donné la taille d'échantillon relativement élevée, la sélection de l'échantillon s'est faite en trois vagues selon la répartition suivante : 45 % de l'échantillon pour la vague 1 (16 200 personnes), 35 % pour la vague 2 (12 600 personnes) et 20 % pour la vague 3 (7 200 personnes). Le découpage de l'échantillon en vagues permet de tirer parti d'une base de sondage comportant les informations de contact (p. ex. le lieu de résidence et les coordonnées) les plus à jour au début de la collecte de données de chaque vague, et de mieux répartir l'échantillon sur l'ensemble de la période de collecte. Le tirage de l'échantillon de chaque vague s'est fait selon la stratification de la base de sondage en vue d'assurer un contrôle de la composition de l'échantillon selon la région, la catégorie d'âge (15-24 ans, 25-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans, 55-64 ans, 65-74 ans, 75-84 ans, 85 ans et plus) et le sexe de la personne. Un échantillon a ensuite été sélectionné par l'ISQ de manière aléatoire et indépendante dans chacune des strates.

2 Collecte de données

2.1 Prétest

Du 4 juillet 2024 au 29 juillet 2024, un prétest a été effectué auprès de 529 personnes répondantes à partir d'un échantillon de 2 000 personnes. Le taux de réponse s'est élevé à 26 %. Les entrevues ont été réalisées uniquement au moyen d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO) avec le logiciel Interviewer de Voxco.

Le prétest visait à :

- obtenir de meilleures estimations pour les paramètres servant à déterminer la taille de l'échantillon, notamment les prévalences de la proche aidance par groupe d'âge et par genre ;
- valider l'intelligibilité des énoncés du questionnaire et estimer le temps requis pour répondre aux différentes sections au téléphone.

À la suite de l'analyse des résultats du prétest, certaines modifications ont été apportées au questionnaire.

2.2 Modes de collecte

Questionnaire d'enquête

Le questionnaire de l'EQPPA 2024-2025 avait pour objectif de mesurer les prévalences de la proche aidance, en plus de recueillir des informations sur la santé et le bien-être ainsi que le vécu des PPA. Il a été élaboré en collaboration avec les membres du comité d'orientation mis sur pied pour ce projet. Ce comité est présidé conjointement par l'ISQ et le MSPA. Il est composé de représentants et représentantes de l'ISQ, du MSPA, de l'Institut national de santé publique du Québec, de la Table nationale en surveillance, de l'Observatoire québécois de la proche aidance, de Proche aidance Québec et de l'Appui pour les proches aidants. La durée moyenne du questionnaire téléphonique est d'environ 34 minutes et celle de la version Web, d'approximativement 20 minutes. Si l'on exclut l'introduction et les remerciements, le questionnaire compte huit sections :

Section 1 - Santé et bien-être -1 ;

Section 2 - Statut de personne proche aidante ;

Section 3 - Caractéristiques des personnes aidées ;

Section 4 - Conséquences ;

Section 5 - Conséquences sur l'emploi et/ou les études ;

Section 6 - Soutien et utilisation des services ;

Section 7 - Santé et bien-être -2 ;

Section 8 - Profil des personnes répondantes.

La collecte des données s'est effectuée par interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) et/ou par interview Web assistée par ordinateur (IWAO), à l'aide du logiciel Interviewer de Voxco. Ce mode de collecte multimode combine les avantages complémentaires de l'ITAO et de l'IWAO, notamment en ce qui concerne la qualité des données. Premièrement, le libellé des questions et l'usage des pronoms sont automatiquement personnalisés en fonction de divers facteurs, tels que le genre de la personne répondante, le nombre de personnes vivant dans le ménage et les réponses fournies aux questions précédentes. Deuxièmement, des mesures de contrôle isolent les réponses incohérentes ou hors norme, et des instructions apparaissent à l'écran lorsqu'une telle situation se présente. La répondante ou le répondant reçoit une rétroaction immédiate, et une correction de l'incohérence peut être apportée. Troisièmement, le processus permet que les questions qui ne concernent pas la personne ne lui soient pas posées.

Stratégie de collecte

La collecte des données s'est déroulée du 18 octobre 2024 au 18 juillet 2025.

Une lettre de présentation a été envoyée aux personnes sélectionnées pour chacune des trois vagues pour expliquer les objectifs de l'enquête et les inviter à remplir le questionnaire en ligne. Deux relances postales[6] ont ensuite été envoyées, à intervalles d'environ deux semaines, aux personnes n'ayant toujours pas répondu. Si le questionnaire n'était pas encore rempli environ six semaines après l'envoi de la lettre initiale, des appels téléphoniques ont été passés pour encourager les personnes à répondre. Une entrevue téléphonique était proposée aux personnes préférant ne pas répondre en ligne ou n'ayant pas accès à Internet. Enfin, vers la fin de la collecte, une lettre supplémentaire a été envoyée à une partie des personnes n'ayant pas encore répondu, principalement celles injoignables par téléphone.

Des stratégies additionnelles ont aussi été mises en place, comme l'envoi d'une lettre aux parents pour améliorer la participation des 15-17 ans (seulement pour la vague 3), ainsi qu'un courriel final de type « last call ». Ces actions ont permis de récupérer une proportion supplémentaire de questionnaires remplis, bien que plus limitée en fin de collecte.

2.3 Résultats de la collecte

Comme les taux de réponse généralement présentés par l'ISQ, les taux présentés pour l'EQPPA 2024 sont pondérés. Ils tiennent compte, entre autres facteurs, de la non-proportionnalité due à la surreprésentation de certains groupes[7] dans l'échantillon de l'enquête.

Taux d'admissibilité

Le taux d'admissibilité pondéré[8] à l'enquête est très élevé (99 %). Seules quelques personnes ont été jugées inadmissibles au moment de la collecte : celles qui avaient déménagé dans un ménage collectif institutionnel ou à l'extérieur du Québec, et celles qui étaient décédées.

6. Une grève de Postes Canada a perturbé la réception d'un rappel à la vague 1, sans effet notable sur le taux de réponse, qui demeure comparable pour les trois vagues.
7. Par exemple, les personnes de 15 à 44 ans.
8. Taux d'admissibilité pondéré (avec le poids initial : l'inverse de la probabilité de sélection). Plus de renseignements sur la pondération sont fournis à la section 4.2.

Taux de réponse

Au total, 18 608 personnes ont répondu à l'enquête, ce qui correspond à un taux de réponse pondéré de 55 %. Les refus de participer à l'enquête ainsi que l'absence de numéro de téléphone ou la présence de mauvais numéros dans la base de sondage contribuent de façon importante à la non-réponse. Ces deux raisons représentent 37 % de la non-réponse.

Le taux de réponse pondéré varie selon le groupe d'âge : il est de 46 % chez les 15-44 ans, de 60 % chez les 45-64 ans et de 65 % chez les 65 ans et plus. Il varie également selon le sexe : il est de 52 % chez les hommes et de 58 % chez les femmes. Le taux de réponse varie selon les régions et oscille entre 46 % et 60 %. Les régions affichant un taux de réponse inférieur à 48 % sont la Côte-Nord (9) et le Nord-du-Québec (10).

Tableau 2.1

Nombre de personnes répondantes, nombre de PPA répondantes et taux de réponse pondéré, selon l'âge et la région, Québec, 2024-2025

	Nombre de personnes répondantes	Nombre de PPA répondantes	Taux de réponse pondéré
	n	%	
Âge			
15-44 ans	8 703	1 874	45,7
45-64 ans	3 748	1 379	59,6
65 ans et +	6 157	1740	65,3
Région			
01 Bas-Saint-Laurent	985	271	55,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 006	268	56,6
03 Capitale-Nationale	1 098	269	60,2
04 Mauricie et Centre-du-Québec	987	275	55,4
05 Estrie	1 034	285	56,9
06 Montréal	2 852	770	51,4
07 Outaouais	998	267	54,1
08 Abitibi-Témiscamingue	958	247	53,0
09 Côte-Nord	829	237	46,4
10 Nord-du-Québec	865	211	47,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	907	252	52,1
12 Chaudière-Appalaches	1 031	216	56,4
13 Laval	937	270	51,5
14 Lanaudière	979	270	53,7
15 Laurentides	1 019	286	56,2
16 Montérégie	2 123	599	58,2
Total	**18 608**	**4 993**	**55,1**

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé et le bien-être des personnes proches aidantes,* 2024-2025

Le tableau 2.2 suivant présente, pour chaque strate, le nombre attendu de PPA comparativement au nombre effectivement obtenu, c'est-à-dire le nombre de PPA retenu après validation. On observe que, pour certaines strates (définies par le croisement de la région, du sexe et du groupe d'âge), le nombre minimal de PPA attendu n'a pas été atteint. Cette situation s'explique soit par un taux de réponse inférieur à celui anticipé, soit par une prévalence de la proche aidance plus faible que prévu dans ces strates, soit par une combinaison de ces deux facteurs. L'effet est particulièrement observable dans les strates composées d'hommes, car le taux de réponse et la prévalence de la proche aidance étaient plus faibles chez les hommes que chez les femmes.

Le tableau A2 de l'annexe présente le nombre de personnes répondantes ainsi que le taux de réponse pondéré selon la région, le sexe et le groupe d'âge.

Tableau 2.2

Nombre de PPA attendu et atteint, selon la région, le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2024-2025

	Nombre de PPA attendu \| Nombre de PPA atteint							
	Hommes				Femmes			
	15-44 ans	45-64 ans	65 ans et +	**Total**	15-44 ans	45-64 ans	65 ans et +	**Total**
01 Bas-Saint-Laurent	40\|42	30\|30	36\|44	**106\|116**	40\|63	30\|44	36\|48	**106\|155**
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	40\|38	30\|32	36\|50	**106\|120**	40\|47	30\|55	36\|46	**106\|148**
03 Capitale-Nationale	40\|46	30\|31	36\|38	**106\|115**	40\|61	30\|41	36\|52	**106\|154**
04 Mauricie et Centre-du-Québec	40\|36	30\|27	36\|44	**106\|107**	40\|79	30\|46	36\|43	**106\|168**
05 Estrie	40\|42	30\|32	36\|44	**106\|118**	40\|69	30\|45	36\|53	**106\|167**
06 Montréal	122\|122	97\|99	111\|120	**330\|341**	122\|157	97\|127	111\|145	**330\|429**
07 Outaouais	40\|48	30\|25	36\|50	**106\|123**	40\|49	30\|42	36\|53	**106\|144**
08 Abitibi-Témiscamingue	40\|37	30\|26	36\|44	**106\|107**	40\|47	30\|42	36\|51	**106\|140**
09 Côte-Nord	40\|45	30\|29	36\|31	**106\|105**	40\|48	30\|41	36\|43	**106\|132**
10 Nord-du-Québec	40\|33	30\|21	36\|33	**106\|87**	40\|42	30\|33	36\|49	**106\|124**
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	40\|37	30\|21	36\|39	**106\|97**	40\|57	30\|46	36\|52	**106\|155**
12 Chaudière-Appalaches	40\|40	30\|27	36\|38	**106\|105**	40\|47	30\|33	36\|31	**106\|111**
13 Laval	40\|48	30\|35	36\|43	**106\|126**	40\|59	30\|38	36\|47	**106\|144**
14 Lanaudière	40\|38	30\|30	36\|42	**106\|110**	40\|67	30\|41	36\|52	**106\|160**
15 Laurentides	40\|46	30\|28	36\|43	**106\|117**	40\|66	30\|41	36\|62	**106\|169**
16 Montérégie	81\|85	63\|68	73\|100	**217\|253**	81\|133	63\|103	73\|110	**217\|346**
Total	**763\|783**	**580\|561**	**688\|803**	**2 031\|2 147**	**763\|1 091**	**580\|818**	**688\|937**	**2 031\|2 846**

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé et le bien-être des personnes proches aidantes*, 2024-2025

3 Traitement des données

3.1 Validation

Une validation du statut de réponse des personnes sélectionnées (répondantes, non répondantes ou inadmissibles) a d'abord été effectuée. Certaines personnes dont les questionnaires étaient incomplets ou pour lesquelles le statut de proche aidance était inconnu ont été considérées comme non répondantes. Des questions en début d'entrevue visaient à garantir que le questionnaire était bel et bien rempli par la personne sélectionnée.

Des validations ont été effectuées en cours de collecte et a posteriori pour comparer les réponses fournies aux renseignements contenus dans la base de sondage, plus particulièrement en ce qui concerne la date de naissance et le code postal du lieu de résidence. La concordance étant exacte à quelques exceptions près, rien n'indiquait que certains questionnaires devaient être rejetés.

Étant entièrement informatisées, les collectes téléphoniques et sur le Web permettent d'effectuer plusieurs validations de base pendant l'entrevue, notamment une vérification du respect des choix de réponse ou de l'adéquation des sauts de section, pour les blocs de questions ne visant qu'un groupe de répondants et répondantes. Une validation a posteriori a assuré la cohérence des réponses fournies par une même personne, ce qui a permis de corriger quelques erreurs.

Les réponses ont été colligées de manière à distinguer les personnes ayant omis de répondre à une question de celles qui n'étaient pas concernées.

3.2 Pondération

La pondération consiste à attribuer à chaque personne répondante de l'enquête une valeur, c'est-à-dire un poids qui correspond au nombre de personnes qu'il « représente » dans la population. La pondération est essentielle pour la production des diverses estimations tirées de l'enquête. Elle nous permet de rapporter les données des répondants et répondantes à la population visée et, ainsi, de faire des inférences adéquates à cette population, bien que celle-ci n'ait pas été observée dans sa totalité.

En raison des objectifs de l'enquête, l'échantillon a été réparti selon une répartition différente de celle de la population du Québec. La pondération permet la correction de la distorsion créée par le plan de sondage utilisé pour la sélection de l'échantillon. De plus, il est connu que dans les enquêtes, la probabilité de répondre varie selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques. Il est donc nécessaire de tenir compte de ces éléments en les intégrant à la pondération qui sera utilisée lors de la production de statistiques à partir des données de l'enquête. La pondération est également l'un des éléments à prendre en compte pour estimer correctement la précision des données.

La stratégie de pondération établie pour cette enquête tient compte, entre autres, de la probabilité qu'une personne soit sélectionnée dans l'échantillon et de la portion de l'échantillon qui s'est avérée inadmissible lors de la collecte des données. Elle comprend également un ajustement pour la non-réponse totale à l'enquête, de même qu'un ajustement des poids afin que leur somme corresponde aux effectifs de la population visée de l'enquête par groupe d'âge, par sexe et par régions sociosanitaires. Ces effectifs sont dérivés des estimations de la population de l'ISQ en date du 1er juillet 2024.

Description des étapes

La première étape consiste à calculer le poids initial de chaque personne faisant partie de l'échantillon, ce qui correspond à l'inverse de sa probabilité de sélection par strate.

Ensuite, on doit ajuster ce poids pour tenir compte de l'inadmissibilité de certaines personnes à l'enquête (décès, personnes résidant dans une institution publique, etc.). En effet, le statut d'admissibilité étant inconnu pour plusieurs personnes non répondantes, il faut réduire leur poids pour tenir compte du fait qu'une partie d'entre elles est probablement inadmissible. Pour ce faire, on multiplie le poids de ces personnes par le taux d'admissibilité pondéré observé à l'enquête, qui correspond à la proportion pondérée (avec le poids initial) de personnes admissibles parmi celles pour lesquelles l'admissibilité a pu être déterminée lors de l'enquête. L'ajustement a été fait selon deux catégories d'âge (moins de 65 ans et 65 ans et plus), car la proportion de personnes inadmissibles est plus importante parmi les personnes les plus âgées (notamment parce qu'il y a un plus grand nombre de décès chez ces gens).

L'étape suivante est l'ajustement pour la non-réponse totale. À cet effet, on effectue une analyse pour définir les variables ou les caractéristiques selon lesquelles la probabilité d'avoir répondu ou non à l'enquête pourrait varier. On utilise la méthode du score[9] pour déterminer quels sont les groupes homogènes de pondération, c'est-à-dire les groupes de l'échantillon à l'intérieur desquels la propension à répondre est assez uniforme[10]. L'ajustement s'effectue ensuite à l'intérieur de chacun de ces groupes : le poids des personnes ayant répondu à l'EQPPA 2024 est ajusté par l'inverse du taux de réponse (pondéré) dans le groupe homogène de pondération.

Par la suite, on vérifie si des personnes ont un poids très élevé comparativement aux poids des personnes du même groupe d'âge et de la même région sociosanitaire afin de s'assurer qu'un répondant ou une répondante n'a pas une influence indue sur les statistiques produites. Pour ce faire, une méthode appelée « écart-sigma » a été utilisée (Bernier et Nobrega 1998). Lorsque jugé trop élevé, le poids d'une personne a été abaissé au poids inférieur le plus près dans la même post-strate. Le poids de 26 des répondants et répondantes a ainsi été modifié.

Enfin, la dernière étape de la pondération est le calage aux marges[11], qui consiste à ajuster la pondération afin que la somme des poids des répondants et répondantes corresponde bien aux effectifs connus de la population visée par l'enquête[12], et ce, pour :

9. Pour obtenir plus de renseignements sur la méthode du score (voir Haziza et Beaumont 2007 ; Eltinge et Yansaneh 1997).
10. Les variables retenues dans le modèle sont le sexe, le groupe d'âge, la taille du ménage, l'indice de défavorisation matérielle (Azevedo Da Silva et autres 2024) et la région sociosanitaire.
11. Le *calage aux marges* est une procédure que l'on peut appliquer pour incorporer des données auxiliaires. Cette procédure rajuste les poids d'échantillonnage au moyen de multiplicateurs appelés *facteurs de calage*, lesquels font correspondre les estimations aux totaux connus. La post-stratification est un cas particulier de calage aux marges (il s'agit d'un calage avec une seule marge). On favorise cette approche lorsque c'est possible, c'est-à-dire lorsque toutes les valeurs de la marge sont connues.
12. Ces effectifs sont dérivés des plus récentes estimations de population de l'ISQ (1er juillet 2024)

- le croisement genre binaire et le groupe d'âge en treize catégories (15-19 ans, 20-24 ans, 25-29 ans, 30-34 ans, 35-39 ans, 40-44 ans, 45-49 ans, 50-54 ans, 55-59 ans, 60-64 ans, 65-69 ans, 70-74 ans et 75 ans et plus) ;
- la région sociosanitaire.

On appelle les poids ainsi construits *poids populationnels*, car leur somme correspond au nombre de personnes dans la population visée.

3.3 Non-réponse totale

Définition

La non-réponse totale survient lorsqu'une personne sélectionnée et admissible ne remplit pas le questionnaire de l'enquête pour diverses raisons. Cette non-réponse peut entraîner des biais dans les estimations si les personnes ayant répondu présentent des caractéristiques différentes de celles ne l'ayant pas fait, et que ces caractéristiques sont liées au sujet de l'enquête. La pondération est ajustée pour la non-réponse à l'enquête (section 4.2), ce qui permet de réduire le risque de biais dû à celle-ci. Toutefois, seules les informations contenues dans la base de sondage, donc connues pour l'ensemble de l'échantillon, peuvent être prises en considération pour cet ajustement. Ainsi, malgré l'utilisation de la pondération, des résultats de l'enquête peuvent quand même être biaisés si la non-réponse totale est liée à une ou plusieurs caractéristiques non disponibles dans la base de sondage et que ces caractéristiques sont fortement corrélées à certains indicateurs.

3.4 Non-réponse partielle

Définition

La pondération tient compte de la non-réponse totale, mais n'a pas été ajustée pour la non-réponse partielle. Cette dernière se produit lorsqu'une variable (ou un indicateur créé à partir de plusieurs questions) comporte des données manquantes pour les personnes répondantes à l'enquête. Il est connu qu'une non-réponse partielle importante peut entraîner certains biais dans les estimations, au même titre que la non-réponse totale, s'il s'avère que les personnes non répondantes présentent des caractéristiques différentes de celles des personnes répondantes et, de surcroît, si ces caractéristiques sont liées au thème abordé.

Taux de non-réponse partielle

Le taux de non-réponse partielle pondéré pour une variable donnée se définit comme le rapport entre le nombre pondéré de personnes qui n'ont pas répondu à la question et le nombre pondéré de personnes qui auraient dû y répondre. Plus ce taux est élevé, plus le risque de biais induits par la non-réponse partielle est grand. En général, lorsque l'on analyse des données d'enquête, il est raisonnable de faire l'hypothèse qu'un taux de non-réponse partielle inférieur à 5 % a un effet négligeable sur les estimations à l'échelle provinciale, sauf dans la situation où cette non-réponse est très caractérisée. La non-réponse partielle étant peu élevée pour la grande majorité des questions de l'EQPPA 2024-2025, son incidence sur le risque de biais dans les résultats est faible. Les indicateurs qui affichent une non-réponse partielle supérieure à 5 % concernent notamment les freins dans l'utilisation de certaines ressources ou de certains services. Des analyses complémentaires ont toutefois indiqué que cette non-réponse partielle aurait un effet négligeable sur les résultats et leur interprétation.

Tableau 3.1

Indicateurs présentant un taux de non-réponse partielle pondéré supérieur à 5 %, Québec, 2024-2025

Nom de la variable à l'Infocentre et à l'ISQ	Mesure/Indicateur	Taux de non-réponse partielle (%)	Effet possible sur l'analyse
FREINS_ALLOC_TEMPS	Freins dans l'aide financière souhaitée - Manque de temps	19,4	Négligeable vu la faible précision des résultats
FREINS_ALLOC_PROCES	Freins dans l'aide financière souhaitée - Processus trop compliqué ou trop lourd	19,4	
FREINS_ALLOC_AUTRE	Freins dans l'aide financière souhaitée - Autre	19,4	
FREINS_PROX	Freins dans l'utilisation de ressources souhaitées - Absence de services à proximité	8,7	Négligeable
FREINS_BESOINS	Freins dans l'utilisation de ressources souhaitées - Service non adapté aux besoins	8,7	
FREINS_COUT	Freins dans l'utilisation de ressources souhaitées - Coût élevé	8,7	
FREINS_PLACE	Freins dans l'utilisation de ressources souhaitées - Nombre de places disponibles ou le délai d'attente	8,7	
FREINS_CONFIANCE	Freins dans l'utilisation de ressources souhaitées - Manque de confiance en ce service	8,7	
FREINS_TEMPS	Freins dans l'utilisation de ressources souhaitées - Manque de temps	8,7	
FREINS_PROCES	Freins dans l'utilisation de ressources souhaitées - Processus trop compliqué ou trop lourd	8,7	
FREINS_TRANS	Freins dans l'utilisation de ressources souhaitées - Transport	8,7	
FREINS_LANG	Freins dans l'utilisation de ressources souhaitées - Langue dans laquelle le service est offert	8,7	
FREINS_CULTU	Freins dans l'utilisation de ressources souhaitées - Aspects culturels	8,7	
FREINS_HORAIRE	Freins dans l'utilisation de ressources souhaitées - Horaire restreint	8,7	
FREINS_CRITERE	Freins dans l'utilisation de ressources souhaitées - Critères d'admissibilité	8,7	
FREINS_NON	Freins dans l'utilisation de ressources souhaitées - Personne aidée ne veut pas d'aide ou ne veut pas utiliser ce service	8,7	

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé et le bien-être des personnes proches aidantes*, 2024-2025

4 Analyses de données et précision des estimations

4.1 Précision des estimations et tests statistiques

La plupart des enquêtes statistiques comportent des erreurs dites d'échantillonnage, dues au fait que seule une partie des unités de la population visée est sélectionnée pour y participer. Ces erreurs se répercutent sur les estimations produites, dont la précision est par ailleurs influencée par la complexité du plan de sondage. Il est donc nécessaire de mesurer la précision de chaque estimation et d'en tenir compte dans l'interprétation des résultats inférés à la population visée.

Dans l'EQPPA 2024-2025, l'estimation de la variance et les tests statistiques sont effectués à l'aide de poids d'autoamorçage. Une série de 500 poids d'autoamorçage a été créée afin de tenir compte adéquatement, dans l'estimation de la variance et la production des tests statistiques, du plan de sondage complexe, de tous les ajustements pour la non-réponse et du calage apportés à la pondération.

Pour ce faire, on a d'abord sélectionné 500 échantillons d'autoamorçage selon un plan de sondage avec remise à partir de l'échantillon initial. Ensuite, toutes les étapes de la pondération ont été appliquées à chacun des échantillons, générant ainsi 500 poids d'autoamorçage (Rust et Rao 1996). Ces poids doivent être utilisés dans l'estimation de la variance et dans les tests statistiques à l'aide de logiciels tels que SAS et SUDAAN. Le CV[13] a été retenu comme indicateur de précision relative pour les diffusions de résultat de l'ISQ ; les estimations dont le CV est supérieur à 15 % sont annotées dans les tableaux et les figures, comme il est précisé à la section 5, ainsi que dans le texte s'il y a lieu. Un test statistique d'indépendance du khi-deux[14] peut être utilisé pour faire une comparaison globale des proportions entre différents sous-groupes (p. ex. les catégories d'âge). En présence d'un écart significatif au seuil de 0,05, et lorsque la variable d'analyse ou la variable de croisement compte plus de deux catégories, des tests de comparaison des proportions peuvent être menés afin de repérer les écarts les plus importants. Ces tests reposent sur une statistique de Wald construite à partir de la différence de la transformation « logit » des proportions (Korn et Graubard 1999). Des résultats non significatifs peuvent être signalés s'ils offrent un intérêt particulier ou s'ils font exception dans une série de résultats significatifs. Ils peuvent être présentés sous forme de tendance. Le cas échéant, les intervalles de confiance ou les valeurs p associés à ces résultats peuvent être présentés afin d'en permettre une meilleure interprétation.

13. Le CV est obtenu en divisant l'erreur type de l'estimation par l'estimation elle-même.

14. On utilise une version modifiée du test du khi-deux habituel qui tient compte du plan de sondage de l'enquête : il s'agit de l'ajustement de Satterthwaite du test du khi-deux. Plus précisément, c'est la statistique F correspondant à cette correction du test du khi-deux qui est utilisée dans les analyses.

4.2 Indicateur du niveau de revenu du ménage

Un indicateur du niveau de revenu a été construit en utilisant les seuils de l'indicateur de faible revenu basé sur la mesure de faible revenu (MFR) avant impôt.

Rappelons que l'EQPPA 2024-2025, contrairement aux enquêtes portant spécifiquement sur le revenu, ne comporte qu'une seule question sur ce sujet. L'indicateur construit permet de créer des groupes homogènes de personnes selon le niveau de revenu de leur famille. Le premier groupe contient les personnes de la population visée qui sont les moins bien nanties en termes relatifs. C'est donc dire que l'utilisation de cet indicateur comme variable de croisement est tout indiquée pour examiner les liens entre les phénomènes observés chez les PPA et le niveau de revenu. En revanche, comme c'est généralement le cas dans les enquêtes auprès de personnes qui comportent une seule question globale sur le revenu total du ménage, on observe une surestimation de la défavorisation des ménages causée par une sous-déclaration des revenus. Pour une estimation plus fiable du taux de faible revenu, le lectorat est invité à consulter les publications de l'Institut sur le sujet (Institut de la statistique du Québec 2025).

5 Présentation des résultats et recommandations pour l'analyse

Dans le cadre de l'EQPPA 2024-2025, les estimations de proportions publiées par l'ISQ sont arrondies au dixième près dans les tableaux et figures et à l'unité près dans le texte, à l'exception des proportions inférieures à 5 % pour lesquelles une décimale a été conservée. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions présentées dans certains tableaux ou certaines figures peut différer légèrement de 100 %. Par ailleurs, les populations estimées (Pe) sont arrondies à la centaine près.

De plus, les estimations dont le CV est inférieur ou égal à 15 %, qui sont donc suffisamment précises, sont présentées sans indication à cet effet. Les estimations dont le CV est supérieur à 15 %, mais inférieur ou égal à 25 % sont marquées d'un astérisque (*) dans les tableaux et figures ainsi que dans le texte, indiquant que leur précision est passable et qu'elles doivent être interprétées avec prudence. Les estimations dont le CV est supérieur à 25 % sont quant à elles marquées d'un double astérisque (**) pour signaler leur faible précision et noter qu'elles doivent être utilisées avec circonspection. Par ailleurs, la présentation des résultats rend compte du fait que les statistiques fournies sont basées sur un échantillon en utilisant des expressions montrant qu'il ne s'agit pas de valeurs exactes.

Dans les tableaux et figures présentant des analyses bivariées, en présence d'une association significative selon le test du khi-deux, des lettres en exposant ajoutées aux statistiques présentées indiquent les paires de catégories d'une variable de croisement pour lesquelles la variable d'analyse diffère significativement, au seuil de 5 %. Une même lettre révèle un écart significatif entre deux catégories.

En général, dans le but de faire ressortir les principaux résultats, seules les différences significatives au seuil de 5 % sont mentionnées dans le texte. Il arrive que deux proportions qui semblent différentes ne le soient pas d'un point de vue statistique. On dit dans ce cas qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative, ou que l'enquête ne permet pas de détecter de différence entre ces proportions.

Conformément aux pratiques de l'ISQ en matière de statistiques sociales, les résultats de l'EQPPA 2024-2025 ont été ventilés selon le genre des personnes répondantes plutôt que selon le sexe. Par genre, on entend le genre actuel, qui peut différer du sexe assigné à la naissance ou de celui inscrit dans les documents officiels. Pour des raisons de qualité des estimations et de confidentialité des données, et compte tenu de la petite taille de la population concernée, la publication de statistiques pour les personnes non binaires n'est pas possible pour cette enquête. Une variable « genre » à deux catégories est donc utilisée, laquelle comprend la répartition des personnes non binaires. Ainsi, la catégorie « Hommes+ » comprend les hommes et certaines personnes non binaires ; la catégorie « Femmes+ » comprend les femmes et certaines personnes non binaires.

6 Portée et limites de l'enquête

Globalement, la participation des personnes à l'enquête a été jugée satisfaisante, comme en témoigne le taux de réponse pondéré obtenu lors de la collecte des données (55 %). Toutefois, certaines strates ont affiché une participation plus faible, notamment les hommes âgés de 15 à 44 ans résidant dans des régions telles que la Côte-Nord, le Nord-du-Québec ou la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, pour lesquels les taux de réponse variaient entre 32 % et 37 %. Ce faible niveau de participation est susceptible d'introduire un biais dans les estimations produites pour ces groupes. Les résultats les concernant doivent donc être interprétés avec prudence.

Les analyses portant sur la sous-population des PPA sont réalisables à l'échelle provinciale où les données offrent un grand potentiel analytique.

En revanche, à l'échelle régionale, les possibilités d'analyse sont limitées en raison du faible nombre de PPA et de la faible prévalence de certains phénomènes d'intérêt. Cette situation entraîne des estimations peu précises, ce qui rend non pertinente la diffusion de résultats régionaux pour plusieurs indicateurs de l'enquête. De plus, bien que l'enquête permette de déceler des liens entre deux variables ainsi que des différences entre des groupes de population, elle ne permet pas d'établir de lien de causalité entre les caractéristiques étudiées.

Finalement, il est important de tenir compte des mises en garde et des recommandations mentionnées dans les sections précédentes afin d'utiliser adéquatement les données de cette enquête. Dans la section 4.1, on explique, entre autres, comment tenir compte du plan de sondage complexe lors de la mesure de la précision des résultats produits.

Annexe

Tableau A1

Taille de l'échantillon et nombre minimal attendu de personnes répondantes et de PPA répondantes pour l'EQPPA 2024-2025

	Taille de l'échantillon*				Nombre minimal attendu de personnes répondantes				Nombre minimal attendu de PPA			
	15-44 ans	45-64 ans	65 ans et +	**Total**	15-44 ans	45-64 ans	65 ans et +	**Total**	15-44 ans	45-64 ans	65 ans et +	**Total**
01 Bas-Saint-Laurent	1 040	339	515	**1 894**	448	168	280	**896**	80	60	72	**212**
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 040	340	515	**1 895**	448	168	280	**896**	80	60	72	**212**
03 Capitale-Nationale	1 043	339	513	**1 895**	448	168	280	**896**	80	60	72	**212**
04 Mauricie et Centre-du-Québec	1 041	340	514	**1 895**	448	168	280	**896**	80	60	72	**212**
05 Estrie	1 042	339	514	**1 895**	448	168	280	**896**	80	60	72	**212**
06 Montréal	3 121	1 020	1 547	**5 688**	1 344	506	842	**2 692**	244	194	222	**660**
07 Outaouais	1 039	339	515	**1 893**	448	168	280	**896**	80	60	72	**212**
08 Abitibi-Témiscamingue	1 040	339	516	**1 895**	448	168	280	**896**	80	60	72	**212**
09 Côte-Nord	1 041	339	515	**1 895**	448	168	280	**896**	80	60	72	**212**
10 Nord-du-Québec	1 040	339	514	**1 893**	448	168	280	**896**	80	60	72	**212**
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 042	340	513	**1 895**	448	168	280	**896**	80	60	72	**212**
12 Chaudière-Appalaches	1 041	340	514	**1 895**	448	168	280	**896**	80	60	72	**212**
13 Laval	1 040	337	516	**1 893**	448	168	280	**896**	80	60	72	**212**
14 Lanaudière	1 041	340	514	**1 895**	448	168	280	**896**	80	60	72	**212**
15 Laurentides	1 041	340	514	**1 895**	448	168	280	**896**	80	60	72	**212**
16 Montérégie	2 081	678	1 030	**3 789**	896	338	560	**1 794**	162	126	146	**434**
Total	**19 773**	**6 448**	**9 779**	**36 000**	**8 512**	**3 196**	**5 322**	**17 030**	**1 526**	**1 160**	**1 376**	**4 062**

* L'échantillon a été réparti d'une façon égalitaire entre les hommes et les femmes.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé et le bien-être des personnes proches aidantes* 2024-2025.

Tableau A2

Nombre de personnes répondantes et taux de réponse pondéré par région, par sexe et par catégorie d'âge, EQPPA 2024-2025

	Hommes				Femmes				Total
	15-44 ans	45-64 ans	65 ans et +	**Total**	15-44 ans	45-64 ans	65 ans et +	**Total**	
01 Bas-Saint-Laurent	208 (40,4 %)	95 (56,3 %)	159 (62,5 %)	**462 (52,5 %)**	257 (49,6 %)	106 (63,2 %)	160 (64,4 %)	**523 (58,9 %)**	**985 (55,7 %)**
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	201 (39,0 %)	101 (60,6 %)	171 (66,9 %)	**473 (53,9 %)**	255 (49,3 %)	111 (65,4 %)	167 (65,3 %)	**533 (59,3 %)**	**1 006 (56,6 %)**
03 Capitale-Nationale	245 (47,2 %)	102 (60,5 %)	172 (67,9 %)	**519 (56,6 %)**	279 (53,7 %)	119 (70,1 %)	181 (71,1 %)	**579 (63,6 %)**	**1 098 (60,2 %)**
04 Mauricie et Centre-du-Québec	187 (36,3 %)	91 (53,6 %)	170 (67,3 %)	**448 (50,7 %)**	257 (49,7 %)	109 (64,6 %)	173 (68,2 %)	**539 (60,2 %)**	**987 (55,4 %)**
05 Estrie	225 (43,4 %)	94 (56,0 %)	155 (61,6 %)	**474 (52,4 %)**	274 (53,1 %)	108 (63,6 %)	178 (69,9 %)	**560 (61,5 %)**	**1 034 (56,9 %)**
06 Montréal	642 (41,6 %)	278 (54,8 %)	452 (59,6 %)	**1 372 (49,2 %)**	736 (47,7 %)	296 (58,4 %)	448 (59,0 %)	**1480 (53,5 %)**	**2 852 (51,4 %)**
07 Outaouais	206 (40,1 %)	82 (48,4 %)	179 (70,9 %)	**467 (49,8 %)**	246 (48,0 %)	104 (62,0 %)	181 (71,6 %)	**531 (58,3 %)**	**998 (54,1 %)**
08 Abitibi-Témiscamingue	189 (36,6 %)	80 (47,5 %)	167 (66,0 %)	**436 (47,5 %)**	248 (48,0 %)	120 (71,1 %)	154 (60,8 %)	**522 (58,7 %)**	**958 (53,0 %)**
09 Côte-Nord	170 (32,8 %)	77 (45,4 %)	143 (56,5 %)	**390 (43,2 %)**	196 (38,0 %)	94 (56,1 %)	149 (59,3 %)	**439 (49,8 %)**	**829 (46,4 %)**
10 Nord-du-Québec	189 (36,6 %)	74 (43,7 %)	141 (55,5 %)	**404 (43,4 %)**	211 (40,9 %)	98 (58,1 %)	152 (60,8 %)	**461 (51,4 %)**	**865 (47,1 %)**
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	181 (34,8 %)	77 (45,7 %)	140 (56,7 %)	**398 (45,9 %)**	242 (46,8 %)	110 (64,8 %)	157 (62,0 %)	**509 (58,2 %)**	**907 (52,1 %)**
12 Chaudière-Appalaches	223 (43,6 %)	88 (51,9 %)	167 (65,4 %)	**478 (52,2 %)**	280 (54,1 %)	113 (66,9 %)	160 (62,9 %)	**553 (60,7 %)**	**1 031 (56,4 %)**
13 Laval	201 (38,8 %)	100 (60,4 %)	149 (58,3 %)	**450 (50,3 %)**	244 (47,0 %)	94 (55,4 %)	149 (58,6 %)	**487 (52,6 %)**	**937 (51,5 %)**
14 Lanaudière	198 (38,4 %)	86 (50,7 %)	173 (68,5 %)	**457 (49,7 %)**	247 (47,5 %)	108 (63,6 %)	167 (66,4 %)	**522 (57,6 %)**	**979 (53,7 %)**
15 Laurentides	213 (41,8 %)	88 (51,9 %)	172 (68,4 %)	**473 (51,8 %)**	256 (49,3 %)	112 (66,3 %)	178 (70,2 %)	**546 (60,5 %)**	**1 019 (56,2 %)**
16 Montérégie	447 (43,5 %)	202 (60,0 %)	352 (69,3 %)	**1 001 (54,9 %)**	550 (53,1 %)	231 (68,2 %)	341 (66,9 %)	**1 122 (61,5 %)**	**2 123 (58,2 %)**
Total	**3 925 (41,6 %)**	**1 715 (55,4 %)**	**3 062 (65,2 %)**	**8 702 (51,7 %)**	**4 778 (50,0 %)**	**2 033 (63,9 %)**	**3 095 (65,4 %)**	**9 906 (58,5 %)**	**18 608 (55,1 %)**

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé et le bien-être des personnes proches aidantes*, 2024-2025.

Références bibliographiques

AZEVEDO DA SILVA, M., N. GRAVEL, J. SYLVAIN-MORNEAU et autres. (2024). *Indice de défavorisation matérielle et sociale 2021 : transfert des connaissances : guide d'utilisation*, [En ligne], Québec, Institut national de santé publique du Québec, 25 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/2024-04/3476-indice-defavorisation-materielle-sociale-2021.pdf] (Consulté le 14 octobre 2022).

BERNIER, J., et K. NOBREGA (1998). "Outlier detection in asymmetric samples: A comparison of an inter-quartile range method and a variation of a sigma-gap method", *Congrès annuel de la société Statistique du Canada*, [En ligne], p. 137-141 [ssc.ca/sites/default/files/survey/documents/SSC1998_J_Bernier.pdf] (Consulté le 27 septembre 2022).

ELTINGE, J. L., et I. S. YANSANEH (1997). « Méthodes diagnostiques pour la construction de cellules de correction pour la non-réponse, avec application à la non-réponse aux questions sur le revenu de la U.S. Consumer Expenditure Survey », *Techniques d'enquête*, [En ligne], produit nº 12-001-X19970013103 au catalogue de Statistique Canada, vol. 23, nº 1, juin, p. 37-45. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/12-001-x/1997001/article/3103-fra.pdf?st=YRiuivNK] (Consulté le 3 août 2023).

HAZIZA, D., et J.-F. BEAUMONT (2007). "On the Construction of Imputation Classes in Surveys", *International Statistical Review*, [En ligne], vol. 75, nº 1, avril, p. 25-43. doi : 10,1111/j.1751-5823.2006.00002.x (Consulté le 31 juillet 2023).

FONTAINE, Marie Mélanie (2022). « Revenu et faible revenu au Québec en 2019 : les plus récentes données et les tendances depuis 25 ans », *Zoom société*, [En ligne], nº 2, février, Institut de la statistique du Québec, p. 1-20. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/revenu-faible-revenu-quebec-2019-donnees-tendances-depuis-25-ans.pdf] (Consulté le 3 août 2024).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025). *Mesure du faible revenu par région administrative et par MRC*, [En ligne], [statistique.quebec.ca/fr/document/mesure-du-faible-revenu-par-region-administrative-et-par-mrc] (Consulté le 29 juin 2026).

KORN, E. L., et B. I. GRAUBARD (1999). *Analysis of Health Surveys*, New York, John Wiley & Sons, 382 p.

RUST, K. F., et J. N. K RAO. (1996). "Variance estimation for complex surveys using replication techniques", *Statistical Methods in Medical Research*, [En ligne], vol. 5, nº 3, septembre, p. 283-310. doi : 10,1177/096228029600500305 (Consulté le 3 août 2023).

« Une organisation statistique performante au service d'une société québécoise en évolution »

statistique.quebec.ca

Institut de la statistique Québec